

**Analyse/Diagnostic**

Les prix pratiqués dans notre pays sont en moyenne de 30-40% plus élevés qu'en Europe, même si notre TVA est beaucoup plus basse. Ce sont surtout les produits des marchés protégés qui sont très élevés (produits agricoles, logements, santé, marchandises importées, services). Seuls les 11% de ces différences de prix se rapportent au niveau des salaires suisses (assez élevés). Ce n'est pas que la «qualité suisse» qui en est la raison, mais plutôt :

- La fragmentation du marché suisse : les cantons et les communes décident des conditions de l'offre dans le domaine des services. Ces conditions protègent réellement le marché local.
- Le manque de concurrence, surtout dans le domaine des marchandises importées. Seul un importateur peut servir le marché intérieur. Les importations parallèles sont : soit interdites, soit impossibles.
- Les droits de douane sur les produits agricoles : pour la viande, les œufs, les fromages, et bien d'autres produits de l'agriculture, ces droits sont très élevés, ce qui maintient très hauts les prix des produits alimentaires.

Plusieurs moyens politiques (commission de la concurrence, surveillance des prix), ainsi que des lois (sur les cartels, sur le marché intérieur, sur l'approvisionnement public, sur l'information aux consommateurs) sont déjà en place pour lutter contre ces distorsions du marché. Mais, pour des raisons politiques, leur champ d'action et leurs compétences restent très limités. Malgré toutes les résistances politiques - et là, notre système fédéraliste y est pour beaucoup - ce problème transparaît de plus en plus. Des révisions de la loi et l'élévation des compétences de la commission de la concurrence sont en cours, ou déjà introduites. La reprise dudit «principe européen des cassis de Dijon» est une mesure supplémentaire servant à la discussion sur la baisse des prix : ce qui a été légalement produit dans un pays européen devrait normalement pouvoir circuler en Suisse sans transformation.

**Objectifs**

Nous soutenons la levée des barrières concurrentielles, car elles ne profitent pas aux consommateurs, ni aux revenus bas à moyens, de même que l'abolition des barrières concurrentielles, lorsque celles-ci sont sensées et d'intérêt général (p.ex. protection de la santé et de l'environnement). Pourtant, nous restons sceptiques face aux promesses-miracles de l'économie globalisée, ou des idées matérialistes basées sur le désir d'avoir «toujours plus pour toujours moins».

**Propositions de solutions**

- Les barrières administratives qui protègent un domaine local du marché doivent tomber.
- Les importations parallèles sont admises, et les accords verticaux entre les différents offrants du marché doivent être attaqués plus sèchement. La nouvelle loi sur les cartels est modifiée en conséquence.
- Des mesures de protection pour les consommateurs ne doivent pas empêcher pas la volonté d'entreprendre, et ne pas provoquer de travail administratif supplémentaire.
- Les barrières douanières qui protègent notre agriculture doivent s'aligner sur les prix à la production, tout en assurant aux producteurs indigènes un salaire décent, ceci dans des conditions de production semblables à celles de la Suisse (y compris les obligations concernant la protection des animaux et de l'environnement). De sérieux contrôles à l'importation sont nécessaires lorsqu'il en va de la sécurité et de l'environnement, et qu'il y a déjà des restrictions.

**Remarque**

Ce n'est pas que la baisse des prix qui profite aux consommateurs, mais aussi les innovations qui naissent de la concurrence et étendent leurs effets positifs sur l'économie en général.